UNIVERSITE DE NANTES

UFR Lettres et Langages

Département Lettres modernes

LICENCE

LETTRES MODERNES

ANNEE 2

L 2



Abraham Bosse – Galerie du Palais Royal, détail (1638)

2018 - 2019

S O M M A I R E

Renseignements pratiques **p. 3**

Présentation générale des spécialisations **p. 4**

Autres formations offertes p. 6

Les UED « Culture et initiatives » p. 7

Semestre 3

Répartition semestrielle des enseignements (S3) **p. 8**

UE 31 : Littérature française du XVII^{e} siècle p. 10
UE 32 : Littérature française du XVIII^{e} siècle p. 12
UE 33 : Littérature comparée p. 14
UE 34 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Récits médiatiques p. 17
UE 35 : Langue vivante et Compétences numériques p. 23
UE 36 : Options (selon spécialisation) p. 25

Semestre 4

Répartition semestrielle des enseignements (S4) **p. 30**

UE 41 : Littérature et langue française du Moyen Âge p. 31
UE 42 : Littérature française du XVI^{e} siècle p. 33
UE 43 : Littérature comparée : littérature et arts p. 35
UE 44 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Expressions graphiques p. 38
UE 45 : Langue vivante et Ouvertures professionnelles p. 43
UE 46 : Options (selon spécialisation) p. 45

Règles de contrôle des connaissances **p. 50**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Responsable de la Licence : Mme Pierre

Responsable du niveau L2 : Mme Avignon

Responsable de la spécialisation Approfondissement littéraire : Mme Pierre

Responsable de la spécialisation Découvertes des Métiers du Livre : M. Forest

Responsables de la spécialisation Professorat des Écoles : Mme Peyrache-Leborgne et M. Zonza

Responsable de la spécialisation Information-Communication : M. Le Guern

Responsable de la Licence mention Lettres-Langues : M. Postel (pour la partie Lettres)

Direction du Département de Lettres Modernes : Mme Grande

Secrétariat : Mme Guiné - Le secrétariat (bureau 109.4) est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

Conseil pédagogique

Le Département de Lettres Modernes a mis en place une commission consultative enseignants-étudiants chargée d'examiner les différents problèmes que rencontrent les étudiants au cours de leurs études. Les représentants étudiants d'une part et la responsable d'année (Nathalie Avignon) d'autre part sont à votre disposition pour vous informer et se faire l'écho de vos préoccupations.
Les modalités de fonctionnement des Conseils pédagogiques (élections, calendrier précis des réunions, etc.) seront communiquées à la rentrée.

Contacts enseignants - étudiants - secrétariat

Les enseignants peuvent être contactés par e-mail (prenom.nom@univ-nantes.fr). Certains enseignants affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par mail).

Très important : Les étudiants doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenus au courant des messages que les enseignants et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

La **Bibliothèque Universitaire (B.U.) Lettres-Sciences humaines** propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des **Bases de données bibliographiques** (par discipline comme PsycINFO, MLA,...), **Revues et presse en ligne**, méthodologie de l'**Internet**, collection de **Films documentaires**.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (http://nantilus.univ-nantes.fr).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres Modernes (bâtiment Censive, salle 100) est ouvert 40 heures par semaine et dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages.
L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

LICENCE DE LETTRES
PRESENTATION GENERALE DES SPECIALISATIONS

Les trois années proposées par le Département de Lettres Modernes visent à offrir aux étudiants sortant du Baccalauréat une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, orientée vers les concours de recrutement de l'enseignement à tous les niveaux, permettant aussi des réorientations vers les métiers de la culture et les carrières administratives, préparant enfin les étudiants qui le désirent à la recherche. Ces trois années sont articulées autour d'un tronc commun d'enseignements (UEF) et d'un ensemble de cours en options (UEC), permettant une diversification des enseignements et une spécialisation progressive.

Quatre possibilités de spécialisations vous sont proposées au sein de la Licence Mention Lettres Modernes, en sus de la Licence bidisciplinaire mention Lettres-Langue :

• Une spécialisation littéraire renforcée, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, Spécialisation Approfondissement littéraire ;

• Une spécialisation Professorat des Ecoles, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, Spécialisation Professorat des écoles ;

• Une spécialisation Découverte des métiers du Livre, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, Spécialisation Découverte des métiers du livre ;

• Une spécialisation Information-communication, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, spécialisation Information-Communication.

Chacune de ces spécialisations vous conduira à suivre des cours fléchés afin d'adapter au mieux votre formation à vos projets personnels et professionnels.

L'ensemble des enseignements optionnels est articulé de manière cohérente sur les trois niveaux (L1-L2-L3), de façon à dispenser l'ensemble des connaissances et des compétences visées par la spécialisation.

Un étudiant engagé dans une spécialisation peut cependant la modifier d'une année sur l'autre (par exemple, un étudiant engagé dans la spécialisation Professorat des Ecoles en L1 peut choisir la spécialisation Approfondissement littéraire l'année suivante, qu'il redouble ou passe en L2).

En revanche, **il ne peut changer de spécialisation en cours d'année.**

Spécialisation Approfondissement littéraire (AL)

Cette spécialisation dirige naturellement, mais sans exclusive, les étudiants vers les concours de recrutement de l'enseignement (CAPES et Agrégation de Lettres Modernes) et les concours administratifs. Elle introduit, au-delà, à la recherche dans le domaine des Lettres. La poursuite d'études la plus logique se fait donc dans les deux Masters du département Lettres Modernes (Master Recherche et Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, dit MEEF) auxquels vous pourrez candidater à l'issue de la L3.

Spécialisation Professorat des écoles (PE)

Cette spécialisation propose des enseignements de grammaire, de littérature de jeunesse, de mathématiques, d'histoire et de géographie, afin de se former au mieux au métier de professeur des écoles et d'accumuler les connaissances pluridisciplinaires nécessaires au concours du CRPE. Cette préparation se fait au sein des ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation), auxquelles vous pourrez candidater naturellement à l'issue de votre L3.

Spécialisation Découverte des Métiers du livre (ML)

Le but de cette formation est d'offrir à certains étudiants la possibilité de se fixer au sein de la filière Lettres à Nantes, en bénéficiant, en plus d'une indispensable formation littéraire générale, d'une spécialisation pré-professionnalisante (découverte des métiers de l'édition, du monde des librairies et des carrières de bibliothécaire), répartie sur les trois années de Licence. Même si votre choix professionnel vous semble déjà établi, il est indispensable de suivre tous les cours pour comprendre le fonctionnement de la chaîne du livre.

Stage d'observation :

Obligatoire pour que l'étudiant précise son objectif professionnel, il pourra se faire dans une bibliothèque, un centre de documentation, un service d'archives, une librairie, une maison d'édition…

Le rapport, d'une longueur comprise entre 8 et 15 pages (Times New Roman 11, interligne 1,5), doit démontrer les capacités d'observation et d'analyse de l'étudiant. L'étudiant devra d'autre part rapporter les éléments iconographiques (logos, photos, plans, etc.) sous forme de fichiers informatiques, lui permettant de présenter son lieu de stage. La rédaction finale du rapport sera validée dans l'UEF 53 (cours de M. Chetaille). Les éléments de ce rapport pourront être utilisés comme documents de travail dans l'UEC 67 (cours de M. Bouyer et Mme Vignaux).

Il est vivement recommandé de s'y prendre dès la L2 pour son stage : tout stage effectué un an avant la L3 sera accepté.

Spécialisation Information-Communication (IC)

Cette spécialisation permet à des étudiants en Lettres de découvrir les champs de l'information et de la communication, tant au niveau conceptuel que sur le plan de l'usage des outils techniques multimédias. Les étudiants ayant suivi ces enseignements répartis sur les trois années de Licence auront ainsi les prérequis nécessaires à une spécialisation de Master basée sur la maîtrise des contenus numériques, textuels, sonores et visuels.

Le nombre de places est limité. Il vous sera demandé un CV et une lettre de motivation au début du mois de septembre. Les étudiants retenus seront prévenus avant le début des cours.

Licence mention Lettres-Langue (LL)

3 possibilités : Lettres-Anglais ou Lettres-Allemand ou Lettres-Italien.

La Licence mention Lettres-Langue est assurée conjointement par le département de Lettres Modernes et les départements de langue de la Faculté des Langues et Cultures Étrangères (FLCE). Il s'agit d'une formation pleinement bidisciplinaire ouvrant la possibilité de poursuivre un Master dans chacune des deux disciplines, de présenter de nombreux concours (concours administratifs où l'aisance en langue vivante est requise, école de journalisme, etc. ; une préparation complémentaire est parfois à prévoir), ou de se lancer sur le marché du travail avec une compétence en rédaction et dans l'interprétation des textes (Lettres modernes). Elle complète les débouchés de la Licence Lettres modernes par l'atout du bilinguisme, assurant des capacités d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités sociales.

Cette Licence bidisciplinaire est très exigeante dans sa formation : elle impose un volume horaire plus important, ne comporte que des enseignements fondamentaux (6 UE par semestre) et suppose des compétences équilibrées entre les deux matières.

Dans chacun des niveaux, chaque semestre est constitué par deux blocs d'enseignement, un en Lettres modernes (composé de trois UE fondamentales), un en Langue vivante (composé également de trois UE fondamentales).

À noter que depuis 2017/2018 est ouvert à Nantes, en sus des Masters déjà existants au département de Lettres et aux départements de langue de la FLCE, un Master Recherche Lettres-Langue qui permet une poursuite d'études naturelles pour les licenciés ayant suivi cette voie.

AUTRES FORMATIONS OFFERTES APRES QUATRE SEMESTRES (120 ECTS, EN L1 ET L2) AUX ETUDIANTS DE LETTRES MODERNES

Il est par ailleurs rappelé que les étudiants en Lettres modernes peuvent de droit, quelle que soit la spécialisation choisie en L1 et L2, et pour peu qu'ils aient validé 120 crédits ECTS, intégrer les formations L3 ouvertes à tous les étudiants de Lettres modernes et de Langues vivantes. Ils peuvent aussi entrer de droit dans la **formation L3 en Sciences de l'éducation.**

LES UED « CULTURE ET INITIATIVES »

Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiants à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation…

Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore… Des ateliers, master class et stages menés par des artistes et intervenants professionnels sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Pour plus de renseignements, voir la page consacrée au « Forum des ateliers » organisé par le Pôle étudiant en septembre : http://www.univ-nantes.fr/forum-des-ateliers-culturels-2017-2018-2068917.kjsp?RH=CULT

Renseignements et inscriptions : ateliers-culture@univ-nantes.fr

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

JOURNEE D'ORIENTATION

L'université organise le **mardi 23 octobre** une Journée d'orientation pour les étudiants de lettres, langues et sciences humaines et sociales.
Qu'est ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ? Comment s'engager dans les associations ?
Vos enseignants et les services de l'université se mobilisent toute la journée du mardi 23 octobre pour vous apporter des réponses. Dans chaque filière, des présentations des formations, des témoignages d'étudiants, de diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.
Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

Répartition semestrielle des enseignements

LICENCE 2e ANNEE (L2)

SEMESTRE 3 (S 3)

<table>
<tr><th></th><th>Approfondissement littéraire</th><th>Professorat des écoles</th><th>Découverte des Métiers du livre</th><th>Information Communication</th><th>Lettres-Langue</th></tr>
<tr><td rowspan="3">3 UE
Communes à toutes les spécialisations</td><td colspan="5">UE 31 Littérature française du XVIIe siècle
1 CM + 1 TD</td></tr>
<tr><td colspan="5">UE 32 Littérature française du XVIIIe siècle
1 CM + 1 TD</td></tr>
<tr><td colspan="5">UE 33 Littérature comparée
1 CM + 1 TD</td></tr>
<tr><td>1 UE</td><td colspan="3">UE 34 Langue et civilisation antique
1 TD Langue antique
OU
1 CM « Aspects de la littérature ancienne 1 » + 1 TD thématique</td><td>UE 34 : Médias contemporains
1 TD</td><td rowspan="3">Pour les autres enseignements : voir à la faculté des Langues (FLCE)</td></tr>
<tr><td>1 UE
(2 EC)</td><td colspan="4">UE 35 Langue vivante et Compétences numériques
1 TD Langue vivante
1 TD Culture et compétences numériques</td></tr>
<tr><td>1 UE :
Options
(2 EC)</td><td>UE 36 AL
- EC 1 : TD Littérature et cinéma : étude de cas
- EC 2 : TD Techniques de l’explication de textes</td><td>UE 36 PE
- EC 1 : 2 TD Mathématique et géographie
- EC 2 : 1 TD Éducation comparée</td><td>UE 36 ML
- EC 1 : 1 TD Des tablettes au livre (Histoire du livre I)
- EC 2 : 1 TD Panorama du monde du livre au XXIe siècle</td><td>UE 36 IC
- EC 1 : 1 TD Littérature et cinéma : étude de cas
- EC 2 : 1 CM Anthropologie des mondes contemporains</td></tr>
<tr><td colspan="4">L’EC 2 peut être remplacé par Sport 1 (auprès du SUAPS)</td></tr>
</table>

UE = Unité d’enseignement
EC = Élément constitutif d’un UE

Inscriptions pédagogiques :

Les inscriptions dans les groupes de TD s'effectuent sur Madoc. Il s'agit de pré-inscriptions permettant à l'étudiant de formuler des vœux d'affectation aux cours qu'il souhaite suivre.

Pour accéder à Madoc : munissez-vous de vos *identifiant* (nom d'utilisateur) et *mot de passe*, ouvrez le lien L2 Lettres (toutes les spécialisations et parcours) (LEL2LETTRES), cliquez sur « Inscriptions groupes TD premier [deuxième] semestre » puis sur « Répondre aux questions… » et suivez les instructions.

Pour le premier semestre, vous devez vous inscrire **entre le mardi 11 et le jeudi 13 septembre 2018**. Pendant ces trois jours, vous pourrez modifier vos choix à tout moment. (Dates à confirmer.)

Les étudiants qui n'ont pas encore obtenu d'identifiant doivent impérativement envoyer un mail à nathalie.avignon@univ-nantes.fr.

Pour le deuxième semestre, vous serez avertis ultérieurement.

UE 31 : Littérature française du XVII^{e} siècle

Organisation et volume horaire

Deux enseignements : 1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 18 h au choix (18 h).

ECTS : 5 Coefficient : 5/30

CM

M. Zonza : panorama de la littérature du XVII^{e} siècle

Ce cours se propose grâce à un choix de textes, qui seront distribués en début de cours, de parcourir un siècle de littérature. Nous commencerons par poser en premier lieu quelques jalons historiques, sociologiques mais aussi philosophiques de la mort d'Henri IV en 1610 à celle de Louis XIV en 1715 afin de fixer un cadre chronologique indispensable. Puis, en nous replaçant une nouvelle fois dans une perspective historique, nous verrons l'évolution des grands genres et sous-genres littéraires (comédie, tragédie, roman, nouvelle, poésie) de la période dite « baroque » à celle que l'on a nommée « classique » en nous demandant si cette distinction est toujours justifiée et comment l'esthétique et la poétique ont évolué de Louis XIII à la fin du règne de Louis XIV. Ce cours sera l'occasion de redécouvrir les grands auteurs du XVII^{e} siècle (Racine, Corneille, Molière) mais également de connaître d'autres auteurs, souvent ignorés des élèves de lycée mais néanmoins talentueux, reconnus, étonnants.

TD

M. Zonza : Tristan l'Hermite, *Le Page disgracié* (1 groupe)

Descriptif

Ce roman à la première personne de 1643, nous présente les aventures romanesques et pourtant ancrées dans l'histoire du temps d'un jeune homme qui devient le page du fils du roi Henri IV, est obligé de s'exiler en Angleterre et poursuit son voyage en Ecosse puis en Norvège. Sur sa route, il rencontre des poètes, un alchimiste, une grande dame dont il tombe amoureux, des princes et des rois…

Texte au programme

Tristan l'Hermite, *Le Page disgracié*¸ Folio, Gallimard.

Bibliographie succincte

Reynier, Gustave, *Le roman réaliste au XVII^{e} siècle*, Paris, Hachette, 1914.
Serroy, Jean, *Roman et réalité. Les histoires comiques au XVII^{e} siècle*, Minard, Paris, 1980.

Mme Boiron : *Les Fables* de La Fontaine, livres VI à XI (2 groupes)

Descriptif

Publiés en 1679, les cinq livres qui constituent le second recueil des *Fables* se font remarquer par un renouvellement d'inspiration. Outre les sources antiques – toujours bien présentes – le recueil laisse en effet une large place à une veine orientale appelée à connaître un grand succès dans la littérature française. Mais surtout, ce second recueil nous permettra de découvrir des textes moins connus, et notamment des fables philosophiques – le genre « inventé » par La Fontaine étant loin d'être réservé aux enfants !

Ce cours sera l'occasion d'étudier une œuvre poétique originale et d'une grande variété métrique. En outre, les *Fables* nous feront pénétrer dans l'univers des salons mondains et de la galanterie de la seconde moitié du siècle. Cette œuvre composite, mêlant les inspirations les plus diverses, les registres, croisant lyrisme et moralisme, constituera ainsi une entrée riche dans l'étude de la littérature du XVII^{e} siècle.

Texte au programme

La Fontaine, *Fables*, éd. Jean-Charles Darmon et Sabine Gruffat, Paris, Le livre de Poche, coll. Classiques de Poche, 2002.
Lire en priorité les livres VI à XI inclus.
Attention ! Bien que nous n'étudiions que les livres VI à XI lors de ce cours, vous avez besoin d'une édition INTÉGRALE des *Fables*, les anthologies et extraits choisis sont à proscrire. En revanche, si vous disposez déjà d'une édition complète des *Fables*, nul besoin d'en racheter une.

Validation :

	1ère session						**2^{e} session**					
	régime ordinaire				**D.A.**		**régime ordinaire**				**D.A.**	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVIIe	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM) 70% 4h (TD)				100% 3h		100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 32 : Littérature française du XVIII^{e} siècle

Organisation et volume horaire

Deux enseignements : 1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 18 h au choix (1 h 30 / semaine).

ECTS : 5 Coefficient : 5/30

CM

Mme Ligier-Degauque : Histoire et Société : la Littérature à l'épreuve du réel

Descriptif

Ce cours centré sur le siècle des Lumières s'articulera autour de deux notions : Histoire et Société. Il réfléchira à l'engagement des auteurs du XVIII^{e} siècle dans leur époque et à la façon dont ils s'inscrivent dans ce qu'on appelle « la première modernité ». Le choix d'une littérature qui interroge le monde environnant détermine les modalités d'écriture. Ainsi le théâtre est-il une formidable chambre d'écho pour des sujets brûlants tels que la place du religieux dans la société ou la revendication politique du Tiers-État marchand. Mais un écrit *a priori* aussi intimiste que *Les Confessions* de Rousseau révèle également une grande acuité de regard sur les difficultés sociales et politiques de son temps. Sans céder aux facilités du relativisme historique, on pourra voir que certaines questions abordées par un Voltaire ou un Diderot, par exemple, entrent en résonance avec des problématiques actuelles et/ou permettent de mieux comprendre notre modernité (tolérance, multiculturalisme, progrès, etc.).

Textes au programme (lectures recommandées) :

- La pratique de l'exotisme à rebours : Montesquieu, *Les Lettres persanes* (éd. Paul Vernière, revue par Catherine Volpihac-Auger, Livre de Poche) et Voltaire, *L'Ingénu* (Livre de Poche ou GF).
- Deux tragédies à portée politique : Voltaire, *Zaïre* et *Mahomet* (pièces éditées dans un seul volume par J. Goldzink, GF).
- Diderot et l'art du dialogue philosophique : *Le Supplément au voyage de Bougainville*, et *Le Dialogue avec la maréchale* ***. Extraits du *Neveu de Rameau*. Ces trois textes sont disponibles dans un seul volume éd. J. Varloot, Folio classique.
- Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (éd. Livre de Poche ou GF). Extraits donnés en cours des *Confessions*, des *Rêveries du promeneur solitaire* et du *Contrat social*.
- Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro* et *La Mère coupable* (pièces éditées dans un seul volume par P. Larthomas, Folio classique).

N.B. Vous n'avez pas à tout lire, cela va de soi : ce sont les œuvres sur lesquelles je m'appuierai de manière préférentielle. Des extraits de textes seront donnés en cours, ainsi que des conseils bibliographiques complémentaires le cas échéant.

TD

Mme Prou : Marivaux, de la Comédie-Italienne à la Comédie-Française : naissance de l'amour et théâtralité (2 groupes)

Descriptif

Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux, journaliste, romancier et dramaturge, est un des auteurs les plus connus du dix-huitième siècle mais également l'un des plus joués encore aujourd'hui. Il écrivit pour la Comédie-Française et la Comédie-Italienne près de 40 pièces. Le terme de « marivaudage », né

sous la plume de Madame de Graffigny, caractérisera son écriture : d'abord connoté négativement, signe du précieux et de l'artifice, il va devenir le symbole d'un nouveau langage, celui de la naissance du sentiment amoureux.
L'objectif de ce cours sera multiple : à travers l'étude de deux pièces, *La Surprise de l'amour* et *La Seconde surprise de l'amour*, nous tenterons de mieux comprendre les principes de l'écriture de Marivaux. Nous nous intéresserons également à l'histoire du théâtre et notamment à l'influence de la Comédie-Italienne sur les pièces de Marivaux. L'étude de ces œuvres nous permettra également d'approfondir les exercices de la dissertation et du commentaire de texte.

Textes au programme

Marivaux, *La Surprise de l'amour* ; *La Seconde surprise de l'amour*, éd. Henri Coulet, Paris, Gallimard, 2006 (coll. folio théâtre).

Il reste un groupe de TD à pourvoir.

Validation :

	1ère session						**2e session**					
	régime ordinaire				**D.A.**		**régime ordinaire**				**D.A.**	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVIIIe	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM) 70% 4h (TD)				100% 3h		100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 33 : Littérature comparée

Organisation et volume horaire

1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 30 h au choix (2 h 30 / semaine)

ECTS : 7 Coefficient : 7/30

CM

M. Correard : Histoire et théorie du roman

Descriptif

Le roman est-il seulement un genre ? Nous avons tendance à considérer que toute forme de fiction narrative développée relève du « roman », peut-être parce que l'indétermination de la notion rend son emploi évident, et le plus souvent impensé. Cette indétermination explique historiquement le succès du phénomène romanesque : longtemps marginal dans les pratiques et dans les poétiques, ce non-genre qui cannibalise tous les autres est devenu central dans la littérature moderne. Mais il n'existe et n'a existé, en réalité, que dans une extraordinaire variété de formes, qu'on peut considérer comme des genres à proprement parler (roman grec, roman de chevalerie, roman sentimental, antiroman, roman épistolaire, roman de formation, roman historique, roman policier, etc.), que les auteurs se plaisent à dérouter, à déjouer et à hybrider. Un parcours chronologique (sans limite historique ni géographique) nous permettra de les repérer et de les replacer les unes par rapport aux autres. Nous rencontrerons en route un grand nombre de questionnements théoriques, traditionnels (le personnage, la *mimèsis*, roman et société, roman et histoire…) ou plus actuels (les valeurs du roman ; les mondes possibles ; fiction et cognition ; émotion et empathie romanesques ; somme romanesque et roman-monde, par exemple), qui constitueront le second volet de chaque séance.

Une version rédigée du cours est accessible sur Madoc. Il sera demandé aux étudiants de la lire avant chaque séance. Le cours pourra être accompagné utilement par la lecture d'une anthologie de textes critiques (comme celle de N. Piégay-Gros, *Le Roman : textes choisis et présentés*, Flammarion, coll. « Corpus », 2005). Des indications bibliographiques plus précises seront communiquées en cours.

TD

Mme Avignon : Inquiétudes et espoirs du roman au XX^{e} siècle : de l'art de la « composition » romanesque (1 groupe)

Descriptif

Au sein de la littérature française, *Les Faux-Monnayeurs* d'André Gide est souvent donné comme un récit précurseur du Nouveau Roman, dans la mesure où il incarne magistralement la crise du réalisme mimétique et la tentation de la forme. Nous choisirons dans ce cours de le rapprocher de l'œuvre de Milan Kundera. Français d'adoption, celui-ci écrit encore en tchèque au temps du *Livre du rire et de l'oubli*, et pense de toute manière le roman à l'échelle européenne. À l'autre bout du XX^{e} siècle, il refuse de proclamer la mort du genre romanesque, tandis que le succès de son œuvre emblématise les possibilités d'une réconciliation entre un roman exigeant et un lectorat pourtant perplexe devant le formalisme des avant-gardes. Nous examinerons comment s'entrelacent, chez ces deux romanciers, la théorie et la pratique (en complétant notre étude, notamment, par des extraits du *Journal des Faux-Monnayeurs* de Gide et de *L'Art du roman* de Kundera). Sans couper notre réflexion des problématiques individuelles et socio-politiques qui parcourent les deux romans, nous serons attentifs à ce que porte la référence constante au modèle musical, et à ses conséquences sur la poétique romanesque (temporalité, voix et points de vue).

Textes au programme

- André Gide, *Les Faux-Monnayeurs* [1925], Paris, Gallimard, coll. « Folio ».
- Milan Kundera, *Le Livre du rire et de l'oubli* [*Kniha smichu a zapomnéni*, 1978], traduit du tchèque par F. Kérel, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».

M. Correard : Le roman picaresque et ses rejetons (1 groupe)

Descriptif

L'essor de la *mimèsis* romanesque en Occident doit beaucoup au *Lazarillo de Tormès* (v. 1554), création d'un humaniste anonyme qui essaime à travers l'Europe : si le picaresque au sens strict est spécifiquement espagnol, l'« histoire comique » française, le *Schelmenroman* allemand, les *rogue stories* anglaises sont autant de déclinaisons nationales. C'est que le « picaresque », au sens large, ne se réduit pas à un type de personnage (le *pícaro* ou *pícara*, gueux ou gueuse), ni à une série de thématiques (le besoin, la Fortune, l'ingéniosité, etc.), ni même à des procédés emblématiques (comme le récit à la première personne d'un narrateur douteux). Quant à l'observation de la réalité sociale, notamment dans sa dimension économique, elle obéit toujours à une intention satirique. De fait, cette littérature des marges a surtout permis aux auteurs de questionner les normes morales de leur époque – quitte à les réaffirmer – comme le montrent l'appropriation libertine du modèle par Sorel (*Histoire comique de Francion*, 1623), ou le chef-d'œuvre ambigu de Defoe (*Moll Flanders*, 1722). Plusieurs phénomènes fondamentaux dans l'art du roman y sont mis à l'essai.

Textes au programme

- *La Vie de Lazarillo de Tormès*, trad. B. Sesé, Flammarion, « GF Bilingue ».
- Daniel Defoe, *Moll Flanders*, trad. M. Schwob, Gallimard, « Folio classique ».

Lecture recommandée :

- Charles Sorel, *Histoire comique de Francion*, éd. F. Garavini, « Folio classique » (seule la première moitié du texte sera étudiée, j. bas de la p. 411 : « …le voyage étant ainsi résolu »).

Mme Teulade : Écritures de soi au miroir de l'art (1 groupe)

Descriptif

Je vous propose l'étude de deux romans qui constituent des fictions de journaux intimes, où les narrateurs tentent de s'écrire en se confrontant à d'autres modèles, littéraires et artistiques. Chargés de mélancolie, frappés par la solitude, les narrateurs investissent une forme d'écriture très libre jouant du collage et de l'entrelacement, susceptible de leur livrer un sens qui se dérobe dans le monde quotidien. Nous réfléchirons sur le remodelage de l'écriture de soi qui s'invente dans ces fictions fragmentaires, que l'on peut dire post-modernes. Cette pratique qui s'inscrit sur fond de dictature (Saramago) et dans un monde contemporain obsédé par la médiatisation, le marketing et la rentabilité économique (Vila-Matas) engage une réflexion sur les usages de l'art. Comment peindre et écrire sous un régime totalitaire ? À quoi sert la littérature dans un univers unidimensionnel obsédé par la seule surface des choses ? C'est en puisant dans l'histoire de l'art et dans les livres, ainsi que dans des voyages jalonnés de souvenirs d'œuvres anciennes et d'auteurs morts, que les narrateurs reconstruisent leur identité et repensent leur fonction.

Textes au programme

- José Saramago, *Manuel de peinture et de calligraphie*, trad. Geneviève Leibrich, Seuil, coll. Points, 2000 [version originale en portugais : 1983 ; il s'agit d'un des premiers romans de l'auteur, prix Nobel de littérature en 1998].
- Enrique Vila-Matas, *Le Mal de Montano*, trad. André Gabastou, Paris, Christian Bourgois, coll. de poche Titres, 2012 [version originale en espagnol : 2002].

Validation :

	1ère session						2e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée	60%		40% 4h		75% 4h	25%			100% 3h		100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 34 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Récits médiatiques

Les étudiants en spécialisation Information-Communication suivent l'enseignement dédié « Récits médiatiques »

Tous les autres suivent les enseignements de Langue et civilisation de l'Antiquité, assurés par le département de Lettres classiques

ECTS : 4 Coefficient : 4/30

Récits médiatiques (pour Info-Com)

Volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

Mme Hébuterne

Ce cours s'intéresse à un large spectre d'images, visibles sur des supports différents, mais dont la caractéristique commune est de proposer une représentation visuelle des événements qui font l'actualité.

Une bibliographie sera donnée aux étudiants durant le cours d'introduction**.**

OU

Langue et civilisation de l'Antiquité

Ces cours sont dispensés par le Département de Lettres classiques : pour tous les cas particuliers, se renseigner au secrétariat, bureau 109.6, **tél. : 02 53 52 22 76**.

Les étudiants ont le choix entre plusieurs enseignements. Ils peuvent :
- poursuivre l'apprentissage du latin (niveau débutant ou niveau continuant) : **choix langue et littérature latines**
- poursuivre l'apprentissage du grec ancien (niveau débutant ou niveau continuant) : **choix langue et littérature grecques**
- choisir des enseignements liés à la littérature et à la culture des mondes antiques, sans langue ancienne : **choix littératures et cultures antiques**

Remarques importantes

* Les étudiants qui ont suivi en L1 le cours « Langue latine débutant » ou le cours « Langue grecque débutant » (EC 2 de l'UE 23) ne peuvent pas choisir ***Langue et littérature latines*** ou ***Langue et littérature grecques.***
* Les étudiants qui ont pris ***Latin débutant, Langue et Textes A&B*** ou ***Grec débutant, Langue et textes A&B*** en première année ont **deux** possibilités :
  - continuer à suivre le même enseignement en deuxième année
  - choisir les enseignements de **Littératures et cultures antiques.**

NB : Ceux qui abandonnent l'étude d'une langue ancienne ne pourront pas la reprendre en troisième année. Ils suivront forcément le cours général du niveau le plus simple (*Aspects de la littérature ancienne*, 1 h 30 hebdomadaire, qui ne comporte pas l'étude de la langue). Il faut donc bien réfléchir à son choix, si l'on souhaite se présenter plus tard au CAPES ou à l'agrégation de Lettres modernes.

A. Langue et littérature latines

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer le CAPES ou l'agrégation de Lettres modernes.

Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :

- ***niveau « continuant »*** (suite de *traduction et textes - Latin*), réservé à ceux qui ont fait du latin au collège et au lycée ;
- niveau ***« débutant »*** (suite d'*initiation au latin*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de latin dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

LATIN DÉBUTANT 3 LANGUE ET TEXTES (3 h 30 hebdomadaires) : cours de **M. Tronchet**

(suite du cours « initiation au latin » de L1)

- Manuel : Déléani et Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système*, Tome 1, éd. SEDES
- Dictionnaire : F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette (l'abrégé du Gaffiot n'est pas suffisant)

- **Niveau « continuant » :**

2 enseignements obligatoires :

LANGUE LATINE 3 CONTINUANT (2 h hebdomadaires) : cours de **Mme Rolet**

Descriptif :

Le cours propose d'approfondir les connaissances grammaticales et la méthode de traduction acquises en L1 à travers l'étude de textes latins de difficulté moyenne, des lectures suivies et la pratique du thème d'application.
Les étudiants devront travailler avec les outils suivants :
• pour les exercices à la maison, les épreuves de contrôle continu et les examens : *Le grand Gaffiot : dictionnaire latin-français*, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000.
• pour les exercices en classe non notés : Bernard AUZANNEAU, *Dictionnaire latin de poche*, Paris, Librairie générale française, 2000.
• pour disposer d'une version électronique : Édition numérique 2016 du Gaffiot revu et augmenté par V. M. Komarov, téléchargeable en format PDF à partir du site de Gérard Gréco à l'adresse suivante : <http://gerardgreco.free.fr/spip.php?article43>.

ET

TEXTES LITTÉRAIRES LATINS (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Van Laer**

Descriptif :

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. Le travail se fait à partir d'une édition bilingue.
Texte au programme : Suétone, *Vie de Néron.*
Ouvrage à se procurer pour la rentrée : Suétone, *Vie des douze Césars* : *Claude - Néron*, Les Belles Lettres, Collection « Classiques en poche » (édition bilingue).

Contemporain de Tacite, Suétone lui a souvent été comparé, ce qui conduisait à lui reprocher son goût de l'anecdote et l'absence de perspectives historiques. C'était se méprendre sur l'optique de Suétone, qui se voulait avant tout biographe. Centrée sur le personnage de l'empereur, sa *Vie de Néron* dresse un portrait sombre du dernier des Julio-Claudiens, dont certains épisodes, restés fameux, ont durablement hanté notre imaginaire : mort de Britannicus, incendie de Rome, assassinat d'Agrippine.

B. Langue et littérature grecques

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer l'agrégation de Lettres modernes.

Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :

- niveau ***« débutant »*** (suite d'*initiation au grec*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;
- ***niveau « continuant »*** (suite de *traduction et textes - Grec*), réservé à ceux qui ont fait du grec au collège et au lycée ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de grec dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

GREC DÉBUTANT 3 LANGUE ET TEXTES (3 h 30 hebdomadaires) : cours de **M. Mineo**

(suite du cours « initiation au grec » de L1)

Manuel utilisé : *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Jean-Victor Vernhes, Paris, 1999.

- **Niveau « continuant » :**

2 enseignements obligatoires :

LANGUE GRECQUE 1 CONTINUANT (2 h hebdomadaires) : cours de **Mme Tresch**

Objectif :

- enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs.
- conforter ses connaissances grammaticales.
- se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

Traduction de textes de prose (philosophes, orateurs, historiens, etc...).

Conseils préparatoires :

- pratiquer le "petit-grec" (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr).
- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

ET

TEXTES LITTÉRAIRES GRECS (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Tresch**

Objectif :

- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque.

- connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la Théogonie d'Hésiode et les chants homériques.
- enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de : l'*Iliade*, l'*Odyssée* (Homère) et la *Théogonie* (Hésiode).

Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent).
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

C. Littératures et cultures antiques

Ces enseignements concernent les étudiants qui n'envisagent pas de se présenter au concours de l'agrégation ni à l'épreuve orale « latin pour Lettres modernes » du CAPES et ne souhaitent pas acquérir une connaissance approfondie de la langue latine.

Littératures et cultures antiques comporte 2 enseignements :

- un enseignement **obligatoire** :

ASPECTS DE LA LITTÉRATURE ANCIENNE 1 (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **M. Maréchaux**

Le cours portera sur les deux principaux romans de la littérature latine : les *Satyriques* de Pétrone et les *Métamorphoses* d'Apulée.
Il ne s'agira pas seulement d'interroger le genre romanesque antique pour lui-même en transgressant les frontières du monde latin et en faisant des incursions dans le roman grec, il s'agira surtout de voir en ces œuvres des réflecteurs soit de la société romaine, soit de la littérature (parodies en vers et en prose, réécriture d'épopées et de tragédies, déclamations, histoire à dormir debout), soit des dieux de la société méditerranéenne du I^{er} siècle (Priape, Isis) ou des philosophies hellénistiques (stoïcisme, platonisme tardif).

L'étude de ces textes sera un prétexte à traiter toutes ces questions sans lesquelles l'appréhension de ces œuvres et du monde antique lui-même reste difficile voire impossible.

« Le *Satiricon*, on le sait, décrit les vagabondages de trois jeunes viveurs au temps de Néron. Encolpe a été frappé d'impuissance par le dieu Priape qui n'a pas ménagé ses largesses à son ami Ascylte, étymologiquement "l'Infatigable". En compagnie du jeune Giton dont la grâce adolescente éveille plus de convoitise, ils nous font découvrir les extravagances d'une humanité menée par le plaisir, vivant chaque jour comme s'il devait être le dernier. Mais l'élégant épicurisme de Pétrone, probable familier du Prince, arbitre de ses plaisirs avouables, préserve cette fête sensuelle de la démesure et fait de cette œuvre énigmatique en dépit de sa notoriété le premier vrai roman de la tradition occidentale. Il y a des œuvres qui sont des clairières...Les clairières de Watteau s'ouvrent pour les départs nostalgiques et tendres, la clairière de Pétrone sur une libération volontiers crue, mais celle-ci et celle-là nous parlent d'une vie plus vraie qui rend putride notre vie officielle, et que nous avons à regretter, à sauvegarder ou à conquérir ». (Montherlant).

« Le héros de *L'âne d'or*, un aristocrate prénommé Lucius (comme l'auteur du livre, *Lucius Apuleius*), connaît de multiples aventures, après que sa maîtresse, Photis, l'a transformé en âne par accident. Il apprend que, pour retrouver sa forme humaine, il doit manger des roses. Ses diverses aventures malheureuses et burlesques au cours de cette quête des roses sont l'occasion pour Lucius d'apprendre et de raconter au lecteur une série de contes (le mythe de Psyché et de Cupidon, « la marâtre empoisonneuse », « la bru sanglante », etc.), mêlant l'érotisme aux crimes sanglants et à la magie. Bien

que la signification du récit ait donné lieu à de multiples interprétations, il semble que le voyage de Lucius soit aussi un voyage spirituel, une initiation à la magie en même temps qu'une mise à distance de la sorcellerie par le comique » (P. Grimal).

Se procurer les deux livres dans des éditions économiques :
- Pétrone, *Le Satiricon*, trad. Alfred Ernout, Paris, Le livre de Poche (prix Fnac : 4 euros 60).
- Apulée, *L'âne d'or* ou *Les Métamorphoses*, trad. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, Folio (prix Fnac : 6 euros 60).

Une bibliographie sera distribuée.

ET

- un enseignement **à choisir** parmi deux cours liés aux cultures de l'Antiquité :

FORMES DE LA PENSÉE ANTIQUE (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Le Blay**

Qu'est-ce que la philosophie antique ?

L'objet de ce cours sera de comprendre ce que fut réellement la pratique de la philosophie dans les mondes grec et romain. On s'intéressera à la naissance et à l'histoire des grandes écoles à travers les débats internes qui les animèrent et les polémiques qui les opposèrent. On analysera la manière dont ces écoles ne furent pas que des courants de pensée mais de véritables institutions, avec leurs lieux, leurs maîtres et leurs usages. On verra ainsi que la quête de la sagesse prônée par certaines d'entre elles ne fut pas qu'une entreprise intellectuelle et spéculative mais une véritable manière de vivre engageant l'individu dans sa totalité.

Les textes et documents seront mis à disposition sur Madoc.

OU

CORRESPONDANCES ENTRE LES ARTS (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Maréchaux**

L'objet de ces 12 cours portera sur l'histoire de la **répétition** dans l'art et dans les littératures. Il s'agira de montrer comment certaines d'œuvre d'art d'inspiration plastique ou musicale ou certains grands livres ont fait de la réitération leur figure et leur principe électifs.

Plusieurs séances seront consacrées à une même œuvre dont nous proposerons l'analyse.
- Rhétorique de la répétition (poésie, art oratoire, représentations figurées, univers sonore).
- Le principe de la mutation des corps dans les *Métamorphoses* d'Ovide et ses avatars dans la gravure et la peinture du 16e et du 17e siècle et dans la musique du 20e siècle.
- La fugue (Bach et le contrepoint) et son utilisation au cinéma (*Médée* et *Œdipe* de Pasolini).
- Histoire des automates des *Argonautiques* à *Robocop*.
- Récurrences thématiques chez Flaubert et Gustave Moreau.
- *Pop Art* et « cantologie ».
- Chimériques et monomaniaques dans le théâtre classique des XVIIe et XVIIIe siècles : lecture du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, des *Visionnaires* de Desmarets de Saint-Sorlin, des *Femmes savantes* de Molière et de la *Trilogie de la Villégiature* de Goldoni. Etude sur le personnage de Golaud dans *Pelléas et Mélisande* de Maeterlinck et Claude Debussy.
- Monsieur Hulot dans le triptyque cinématographique de J. Tati *Les vacances de M. Hulot, Playtime, Mon Oncle.*
- Jacques Prévert et la récurrence comme principe cinématographique : *Drôle de Drame* de Marcel Carné.

Validation :

	1ère session						2e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Langue et textes débutant 3*			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
Langue continuant*			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
Textes littéraires*				100%		100%				100%		100%
Aspects litt ancienne			100% 2h		100% 2h				100% 2h			100% 2h
Formes pensée antique			100% 2h		100% 2h				100% 2h			100% 2h
Corresp. entre arts			100% 2h		100% 2h				100% 2h			100% 2h
Récits médiatiques		100%			Pas de DA				100% 1h		Pas de DA	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité
* Latin ou grec

UE 35 : Langue vivante et Compétences numériques

Cette UE se compose de deux EC

ECTS : 4 Coefficient : 4/30

EC 1 : Langue vivante

Organisation et volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

Les cours de langue vivante sont dispensés par le Département de Lettres modernes **OU** par la Faculté des Langues.

Le Département de Lettres modernes vous propose le choix entre :

- **Anglais : M. Lillis : Frankenstein between Language and Cinema (2 groupes)**

Descriptif

Nous étudierons le roman *Frankenstein* de Mary Shelley dans son intégralité, à côté d'extraits d'œuvres littéraires qui ont influencé le roman, ainsi que d'images et d'extraits d'adaptations cinématographiques.

Textes au programme

- Mary Shelley, *Frankenstein* (texte anglais), éd. M. Hindle, Penguin Classics.
- Mary Shelley, *Frankenstein* (traduction française), éd. J.-P. Naugrette, Le Livre de Poche.

Validation

Contrôle continu oral et écrit, et examen terminal. La participation orale sera prise en compte dans la note du contrôle continu.

- **Allemand : Mme Terrisse et Mme Le Touze**

Descriptif

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale, mené sous la houlette de Mélanie Le Touze. Vous parcourrez des villes en Allemagne à la rencontre de leurs histoires et leur diversité. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la version, tout en passant par des jeux de rôles, des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

La seconde, organisée par Bénédicte Terrisse, sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus de la littérature de RDA.

- **Espagnol : Mme Madec**

Descriptif

Les deux heures hebdomadaires sont consacrées, d'une part, à l'approfondissement des connaissances linguistiques et, d'autre part, à l'acquisition des techniques de l'explication de texte. Les documents étudiés sont représentatifs des grands courants littéraires espagnols et latino-américains des XIX^{e}, XX^{e} et XXI^{e} siècles.

Par exemple, voici quelques-uns des thèmes ou courants littéraires susceptibles d'être abordés pendant l'année : le romantisme, le réalisme, la génération de 98, la génération de 27, le roman de l'après-guerre, le roman contemporain, le conte fantastique, les romanciers sud-américains des années 70.

Contenus culturels

- Approche méthodique des grands textes de la littérature au travers de commentaires argumentés et de traductions.
- Compréhension du discours littéraire et étude de sa mise en œuvre (conventions d'écriture, rhétorique du texte, diversités linguistiques,…).
- Méthodologie de la traduction.

Contenus langagiers

- Renforcement de l'appropriation de la langue (grammaticalité, idiotismes, richesse lexicale).
- Argumentation structurée, à l'écrit comme à l'oral, en langue étrangère.

Vous avez également la possibilité de suivre les cours de Langue vivante suivants dispensés par la Faculté des Langues et Cultures étrangères (FLCE) :

Italien non débutants **Russe**

ET

EC 2 : Culture et compétences numériques

Volume horaire

1 TD de 14 h (7 séances de 2h)

M. Roux (5 groupes)

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences.

Validation :

	1ère session						**2e session**					
	régime ordinaire				**D.A.**		**régime ordinaire**				**D.A.**	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Langue vivante*	25%	25%	50% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Culture et compétences num			100% 45 mn		100% 45 mn				100% 45 mn		100 % 45 mn	

* Anglais, Allemand ou Espagnol

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 36 : Options (selon spécialisation)

Organisation

2 EC selon spécialisation

Par souci de cohérence, la spécialisation choisie au 3e semestre (UE 36) devra, sauf exception, être poursuivie au 4e semestre (UE 46).

L'enseignement de sport peut être substitué à l'EC 2 dans toutes les spécialisations.

ECTS : 5 Coefficient : 5/30

Spécialisation Approfondissement Littéraire

EC 1 : Littérature et cinéma, étude de cas

Volume horaire

1 TD de 36 h (3 h / semaine)

M. Postel : *Hamlet* au cinéma

Descriptif

Dans une approche intermédiale, le cours confrontera la pièce de Shakespeare et plusieurs adaptations cinématographiques, dont, en détail, le film noir de Kurosawa, la critique politique de Grigori Kozintsev et le film d'action de Zefirelli.

Œuvres au programme

- William Shakespeare, *Hamlet*. De préférence dans cette édition : traduction de François Maguin, Flammarion, GF, Bilingue, 2015.
- Kurosawa Akira, *Les salauds dorment en paix* [*Warui yatsu hodo yoku nemuru* / 悪い奴ほどよく眠る], 151 mn, 1960.
- Grigori Kozintsev, *Hamlet* [*Gamlet / Гамлет*], 150 mn, 1964
- Franco Zefirelli, *Hamlet*, 134 mn, 1990.

EC 2 : Techniques de l'explication de textes

Volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

Mme Grande et M. Tettamanzi

Descriptif

Ce cours vise à améliorer les compétences déjà acquises en première année en explication de textes. Il consiste en un entraînement hebdomadaire à cet exercice qui figure dans tous les concours du secondaire. Il permet de renforcer sa culture générale en découvrant ou en approfondissant chaque semaine des auteurs de siècles et de genres différents. Cet enseignement comporte une importante dimension méthodologique utile à tou-te-s les futur-e-s enseignant-e-s. Il n'y a pas de programme spécifique : les textes seront distribués sous forme de photocopie à chaque séance.

OU

Spécialisation Professorat des Écoles

EC 1 : Mathématiques et géographie

Volume horaire

2 TD de 12 h chaque

Mme Burguin-Gleize : Mathématiques

Descriptif

Rappels de mathématiques (arithmétique et géométrie élémentaire) en vue de la préparation au concours de Professeur des écoles.

ET

M. Audic : Géographie

Descriptif

Une initiation à la géographie dans la perspective de la préparation au concours de Professeur des écoles ; il s'agit de revoir les notions et méthodes essentielles de la géographie, à l'aune de l'épreuve du concours. L'enseignement portera essentiellement sur la France.
Puisqu'il s'agit de TD, les méthodes utilisées seront essentiellement celles du commentaire de documents (cartes, textes, graphiques, images).
Le contrôle des connaissances comportera deux épreuves, l'une d'une vingtaine de minutes, aux alentours de la 4e séance, l'autre d'une heure environ lors de la dernière séance.

Programme

1) Paysages et nature
2) Géographie de la population
3) Espaces et paysages ruraux
4) Villes et paysages urbains
5) Industries et paysages industriels
6) Espaces et paysages du tourisme

Bibliographie

- P. Baud, S. Bourgeat, C. Bras, *Dictionnaire de géographie*, Hatier
- *Atlas du XXIe siècle*, Nathan

EC 2 : Éducation comparée

Volume horaire

1 TD de 24 h

M. Urbanski

Descriptif

Ce cours vise à initier les étudiants aux comparaisons internationales en éducation. Trois domaines sont privilégiés : les savoirs scolaires, les inégalités, la relation école-société. On abordera ainsi des modèles historiques (libéral, républicain, communautarien), et plusieurs rapports possibles à l'école selon les pays : compétition, coopération, prise en compte ou non de la « diversité ». Des études de textes permettront d'envisager plusieurs approches : qualitative, quantitative, anthropologique.

Bibliographie

- Dubet François, Duru-Bellat Marie, Vérétout Antoine (2010), *Les sociétés et leur école*, Paris, Seuil.
- *Revue internationale d'éducation de Sèvres* (2009), n° 50 : dossier « En classe : pratiques pédagogiques et valeurs culturelles », https://ries.revues.org/465

OU

Spécialisation Métiers du Livre

EC 1 : « Des tablettes au livre » (Histoire du livre I)

Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine)

M. Tronchet

Descriptif

Réflexion historique et théorique sur les transformations de l'objet-livre, de sa fabrication, de sa propagation et de son utilisation, depuis les tablettes mésopotamiennes et les rouleaux de papyrus égyptiens, en passant par l'expansion des manuscrits à l'époque grecque et romaine, l'apparition du *codex*, les ouvrages enluminés du Moyen Âge, la découverte et l'essor de l'imprimerie ainsi que de l'édition, jusqu'à la diffusion de masse dans les deux derniers siècles.
La perspective est diachronique, mais conduit à réfléchir sur le rôle des différentes sortes d'écritures et de supports, sur la place du livre dans la société suivant les époques, sur les manières de le conserver dans des bibliothèques. On réfléchira en même temps sur les rapports variables des lecteurs aux écrits, en liaison avec leur facilité d'accès, sur les centres d'intérêt auxquels ils correspondent au fil des siècles (non seulement le goût pour les textes littéraires, dont les genres évoluent beaucoup, mais le souci de préserver des traditions et des croyances, de répandre l'instruction ou les savoirs scientifiques, de diffuser des opinions, ou encore de distraire).

EC 2 : Panorama du monde du livre au XXI^{e} siècle

Volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

M. Goudeau

Descriptif

Comment la traditionnelle chaîne du livre est-elle devenue un éco-système dont tous les éléments sont inter-dépendants ? Découverte de quelques débats récents et importants pour comprendre le monde du livre au XXI^{e} siècle :
- professionnels de la création (écriture, traduction, illustration...) : précarité, statuts multiples et formes de rémunération
- regards sur la petite édition indépendante : pourquoi concevoir un produit éditorial, comment le diffuser
- vente du livre : comprendre la librairie indépendante comme un acteur culturel
- les bibliothèques aux prises avec le participatif : repenser les missions et la relation aux usagers
- manifestations littéraires et action culturelle : qu'est-ce que la médiation du livre ?
- le livre à la croisée du marchand et du culturel : comprendre les politiques culturelles et la philosophie des subventions. Le financement de projet.
- se former aux métiers du livre : petit guide pour éviter les surprises à l'usage des étudiants qui veulent poursuivre dans le domaine

OU

Spécialisation Information et Communication

EC 1 : Littérature et cinéma, étude de cas

Volume horaire

1 TD de 36 h (3 h / semaine)

M. Postel : *Hamlet* au cinéma

Descriptif

Dans une approche intermédiale, le cours confrontera la pièce de Shakespeare et plusieurs adaptations cinématographiques, dont, en détail, le film noir de Kurosawa, la critique politique de Grigori Kozintsev et le film d'action de Zefirelli.

Œuvres au programme

- William Shakespeare, *Hamlet*. De préférence dans cette édition : traduction de François Maguin, Flammarion, GF, Bilingue, 2015.
- Kurosawa Akira, *Les salauds dorment en paix* [*Warui yatsu hodo yoku nemuru* / 悪い奴ほどよく眠る], 151 mn, 1960.
- Grigori Kozintsev, *Hamlet* [*Gamlet* / *Гамлет*], 150 mn, 1964
- Franco Zefirelli, *Hamlet*, 134 mn, 1990.

EC 2 : Anthropologie des mondes contemporains

Volume horaire

1 TD de 24 h

M. Le Guern

Descriptif

En partant des modèles théoriques proposés et discutés notamment par des anthropologues tels que Philippe Descola ou Eduardo Viveiros de Castro, nous nous intéresserons à la manière dont des individus, situés dans des contextes culturels spécifiques, produisent des catégories, classent, tracent des frontières visant à circonscrire des ontologies. D'un côté, comment la pensée occidentale contemporaine envisage-t-elle par exemple les animaux ou les robots ? Quel statut leur accorde-t-elle ? D'un autre côté et symétriquement, que nous apprend la saisie du monde par d'autres systèmes de pensées sur nos propres manières de concevoir ce monde ?

Suggestions de lecture :

- E. Viveiros de Castro, *Métaphysiques cannibales*, PUF, 2009.
- P. Descola, *Diversité des natures, diversité des cultures*, Bayard, 2010.
- P. Clastres, *La société contre l'Etat. Recherches d'anthropologie politique*, Minuit, 1974.
- B. Latour, *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes*, La Découverte, 2012.
- Emmanuel Grimaud et Denis Vidal, « Aux frontières de l'humain », Gradhiva, 15 | 2012, 4-25.

Sport 1

Le statut de ce cours est particulier : il ne rentre pas dans le cadre d'une spécialisation, mais peut se substituer à un enseignement d'EC 2 de l'UE 36 quelle que soit la spécialisation.

Les cours sont dispensés par le SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives). Ils ont lieu le lundi après-midi, le vendredi matin ou le vendredi après-midi (informations au tableau d'affichage « sport » de votre UFR).

Module de 24 h comprenant de la pratique physique et des enseignements théoriques en rapport avec les activités proposées : badminton, danse contemporaine, salsa, condition physique, volley-ball, escalade, gym tonique, jujitsu, gestion du stress, VTT, boxe française, aviron, yoga. La liste précise et les contenus par activités sont disponibles au secrétariat du SUAPS (3 bd Guy Mollet).

ATTENTION : Inscription en 1er lieu à votre scolarité puis dans un 2e temps au secrétariat du SUAPS pour le choix de l'activité ; le nombre de places par activité est limité et la présence en cours est obligatoire.
Les cours sont ouverts à tous niveaux de pratique.

Validation :

	1ère session						**2e session**					
	régime ordinaire				**D.A.**		**régime ordinaire**				**D.A.**	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Litt. et cinéma	100%					100%			100% 2h		100% 2h	
Math et Géo	100%					100%			100% 2h		100% 2h	
Des tablettes au livre			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Tech explication textes		100%				100%				100%		100%
Education comp.			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Panorama édition	100%					100%			100% 2h		100% 2h	
Anthropo. mondes contemporains	100%				Pas de DA				100% 1h		Pas de DA	
Sport 1	Voir STAPS											

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Répartition semestrielle des enseignements

LICENCE 2e ANNEE (L2)

SEMESTRE 4 (S 4)

<table>
<tr><th></th><th>Approfondissement littéraire</th><th>Professorat des écoles</th><th>Découverte des Métiers du livre</th><th>Information-Communication</th><th>Lettres-Langue</th></tr>
<tr><td rowspan="3">3 UE
Communes à toutes les spécialisations</td><td colspan="5">UE 41 Littérature française du Moyen Âge
1 CM + 1 TD</td></tr>
<tr><td colspan="5">UE 42 Littérature du XVIe siècle
1 CM + 1 TD</td></tr>
<tr><td colspan="5">UE 43 Littérature comparée
1 TD</td></tr>
<tr><td>1 UE</td><td colspan="3">UE 44 Langue et civilisation de l’Antiquité
1 TD Langue antique
OU
1 CM « Aspects de la littérature ancienne 2 » + 1 TD thématique</td><td>UE 44 Expressions graphiques
1 TD</td><td rowspan="3">Pour les autres enseignements voir à la faculté des Langues (FLCE)</td></tr>
<tr><td>1 UE
(2 EC)</td><td colspan="4">UE 45 Langue vivante et Ouvertures professionnelles
1 TD Langue vivante
1 TD Ouvertures professionnelles</td></tr>
<tr><td>1 UE
Options
(2 EC)</td><td>UE 46 AL
- EC 1 : 1 TD Ancien français et stylistique pour les concours
- EC 2 : 1 TD Les paralittératures</td><td>UE 46 PE
- EC 1 : 1 TD Mathématiques
- EC 2 : 1 TD Littérature de jeunesse : texte et image</td><td>UE 46 ML
- EC 1 : 1 TD Du livre à la tablette (Histoire du livre 2)
- EC 2 : 1 TD Les paralittératures</td><td>UE 46 IC
- EC 1 : 1 TP Atelier création sonore
- EC 2 : 1 TD Théories de la communication</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="5">L’EC 2 peut être remplacé par Sport 2 (auprès du SUAPS)</td></tr>
</table>

UE 41 : Littérature et langue du Moyen Âge

Organisation et volume horaire

1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 24 h au choix (2 h / semaine)

Crédits ECTS : 5 Coefficient : 5/30

CM

Mme Combes : Le roman médiéval, laboratoire de fictions

L'espace du roman, au Moyen Âge, « ne cesse de tisser, dénouer, renouer, distendre le lien originel entre l'Histoire et la fable, entre 'vérité' et fiction » (E. Baumgartner). Depuis les récits fondateurs inspirés des grands mythes antiques jusqu'au déconcertant *Jehan de Saintré* d'Antoine de la Sale, à travers les récits dits arthuriens ou ceux que l'on qualifie de « réalistes », les écrivains médiévaux ont ouvert la voie du roman au sens moderne. S'appuyant sur l'héritage des œuvres antiques, mais utilisant aussi les richesses de la mythologie celtique, ils se sont ainsi clairement démarqués de la production littéraire en langue latine encore florissante à l'époque. Pour cela, ils ont affiné une langue littéraire nouvelle (que l'on appelle aujourd'hui l'ancien français, et qu'ils nommaient le *roman*) pour la mettre au service d'œuvres brèves (récits hagiographiques, *lais*, fabliaux) ou longues (cyle du *Lancelot-Graal*, cycle du *Tristan* en prose) dont ils ont créé ou repensé les codes. Comment ont-ils élaboré leurs intrigues, géré la temporalité des récits, construit leurs personnages (portraits, paroles, actions, intériorité…), inscrit la voix ambiguë du narrateur en produisant des effets de polyphonie ? Autant d'aspects, parmi d'autres, qui seront abordés dans ce cours et permettront d'appréhender la richesse du roman médiéval.
Un ensemble d'extraits de textes sera distribué au début du semestre.

TD

Dans **tous les groupes de TD proposés**, l'étude de la **langue médiévale** s'appuiera sur le manuel suivant, qu'il est indispensable de se procurer en sus du texte au programme :

- Claude Thomasset, Karin Ueltschi, *Pour lire l'ancien français*, 3e édition, Armand Colin « 128 », 2015.

Mme Combes :

• Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la charrette* (1 groupe)

Descriptif

La quête et l'aventure, la merveille et la coutume tissent le sort du chevalier errant, en proie au mal d'aimer. À travers le parcours d'un chevalier anonyme, mû par une idée fixe – rejoindre la reine –, c'est toute une réflexion sur l'écriture romanesque et les codes de la *fin'amor* que déploie ce roman envoûtant.

Texte au programme :

- Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la charrette*, édité et traduit par Charles Méla, Le Livre de Poche « Lettres Gothiques » n°4527.

Une bibliographie détaillée sera donnée au début du semestre.

• Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal* (1 groupe)

Descriptif

Ce roman complexe condense tout l'art romanesque de la fin du 12e siècle. Chrétien de Troyes y représente un motif extraordinaire, celui du Graal, dont on n'a toujours pas fini d'élucider les énigmes. On s'intéressera essentiellement à la trajectoire du jeune Perceval, depuis le château familial jusqu'à l'épisode du sang sur la neige (v. 1-4676), mais on s'appuiera aussi sur le parcours en contraste du chevalier Gauvain, autre quêteur du Graal et de la Lance qui saigne, dont les aventures s'entrelacent partiellement avec celles de Perceval (v. 4677-9066).

Texte au programme :

- Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal*, édité et traduit par Charles Méla, Le Livre de Poche « Lettres Gothiques » n°4525.

Une bibliographie détaillée sera donnée au début du semestre

Mme Gaucher-Rémond : Jean Renart, *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole* (1 groupe)

Descriptif

Cette œuvre, composée dans le premier quart du XIIIe siècle, est appelée par la critique *Guillaume de Dole*, du nom de son héros, pour éviter toute confusion avec le *Roman de la Rose* que Guillaume de Lorris composa à la même époque. Par-delà l'intertextualité suggérée dans le titre initial, ce récit d'amour et de ruse témoigne des innovations majeures qui ont marqué l'histoire du roman médiéval : insertions lyriques, effets de réel et jeu parodique comptent au nombre des procédés qui caractérisent un auteur soucieux d'expérimenter de nouvelles formes d'écriture.

Texte au programme

- Jean Renart, *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, éd. Félix Lecoy, trad. Jean Dufournet, Paris, Champion (coll. « Champion Classiques Moyen Âge »), 2008.

Bibliographie

- Mathilde Grodet, Nathalie Bragantini-Maillard, *Jean Renart. Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole,* Paris, Atlande, 2015.
- Michel Zink, *Roman rose et rose rouge. Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole de Jean Renart*, Paris, Nizet, 1979.

Validation :

	1ère session						**2e session**					
	régime ordinaire				**D.A.**		**régime ordinaire**				**D.A.**	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature et langue du Moyen Age	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM) 70% 4h (TD)				100% 3h		100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 42 : Littérature française du XVI^{e} siècle

Organisation et volume horaire

1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 18 h au choix (1 h 30 / semaine)

Crédits ECTS : 5 Coefficient : 5/30

CM

M. Méniel : La poésie à la Renaissance

Descriptif

Ce cours invite les étudiants à un parcours à travers la poésie française de la Renaissance : les grands rhétoriqueurs, Marot, Scève, Louise Labé, Ronsard, Du Bellay, Aubigné. Ce parcours sera l'occasion de distinguer les modes (l'épique et le lyrique), les genres (l'épigramme, l'églogue, l'élégie, l'hymne, l'épopée,…) et les formes poétiques (le chant royal, le rondeau, la ballade, l'ode, le sonnet,…). Au fil du parcours seront abordées certaines questions théoriques : vérité et fiction, imitation et innovation, inspiration et travail poétique.
Les étudiants devront se procurer et étudier par eux-mêmes les « Élégies » et les « Sonnets » de Louise Labé.

Texte au programme

- Louise Labé, « Élégies » et « Sonnets » dans *Œuvres complètes*, édition, préface et notes de François Rigolot, GF Flammarion, 2004, p. 105-135.

Bibliographie critique

- Aquien (Michèle). *Dictionnaire de poétique*, Paris, Librairie Générale Française (Le livre de Poche), 1993.
- Aulotte (Robert), dir. *Précis de littérature française du XVI^{e} siècle. La Renaissance*, Paris, PUF, 1991.
- Lestringant (Frank) et Zink (Michel), dir. *Histoire de la France littéraire,* t. I. *Naissances, Renaissances (Moyen Âge-XVI^{e} siècle)*, Paris, PUF, 2006.
- Lestringant (Frank), Rieu (Josiane) et Tarrête (Alexandre). *Littérature française du XVI^{e} siècle*, Paris, PUF, 2000.
- Martin (Daniel). *Louise Labé. Débat de folie et d'amour, Élégies, Sonnets*, Neuilly, Atlande, 2004.
- Pantin (Isabelle). *La Poésie du XVI^{e} siècle*, Paris, Bréal, 2003.
- Simonin (Michel) et Grente (Georges), dir. *Dictionnaire des Lettres Française. Le XVI^{e} siècle*, Paris, Fayard et Librairie Générale Française, 2001.

TD

Mme Rousseau : Clément Marot, *L'Adolescence clémentine* (2 groupes)

Descriptif

L'Adolescence clémentine, œuvre de jeunesse du poète et du siècle, connaît un vif succès dès sa première publication en 1532. Ce recueil de poèmes d'une grande variété est marqué par de multiples tensions (œuvres de circonstance/inspiration personnelle, virtuosité/style naturel, genres anciens/formes nouvelles) qui font de Marot un poète de la transition, entre tradition et renouveau. Fils de la Grande Rhétorique, Clément Marot initie la poésie française de la Renaissance à de nouvelles formes (épître, sonnet) et est un des premiers à affirmer son auctorialité par l'édition organisée de ses *Œuvres* en 1538 dont *L'Adolescence clémentine* constitue la première partie.

Texte au programme

- Clément Marot, *L'Adolescence clémentine*, édition de François Roudaut, Le livre de poche, classique, 2018.

3e groupe : Le nom de l'enseignant et le programme seront précisés à la rentrée

Validation :

	1ère session						2e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVIe	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM) 70% 4h (TD)				100% 3h		100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 43 : Littérature comparée : littérature et arts

Organisation et volume horaire

1 TD de 48 h au choix (4 h / semaine, réparties en 2 cours de 2 h)

ECTS : 7 Coefficient : 7/30

M. Postel : Le mythe des Quarante-sept rōnins dans le théâtre, le roman, l'estampe et le cinéma, au Japon et en Occident (1 groupe)

Descriptif

1701 : Asano, le seigneur d'Akō, est condamné par le shōgun à s'ouvrir le ventre, pour avoir vengé son honneur de guerrier. 1703 : quarante-sept anciens vassaux d'Asano meurent à leur tour par seppuku, pour avoir vengé leur maître. À l'origine un fait divers des annales du palais shōgunal d'Edo (Tōkyō), l'histoire des Quarante-sept rōnins devient rapidement un mythe qui se développe d'abord au Japon, puis en Occident.
Le cours consiste à suivre l'évolution du mythe au Japon, à travers deux pièces (Chikamatsu et Namiki), des estampes, un roman populaire (Osaragi), une nouvelle moderniste (Akutagawa) et deux films (Mizoguchi et Inagaki), puis en Occident à travers six adaptations : deux chroniques (Mitford et Loti), un poème (MacClatchie), une pièce (Bourde), un roman (Soulié), un récit (Borges) et un film (Rinsch).
Les étudiants doivent obligatoirement avoir lu la pièce japonaise *Kanadehon Chūshingura* (n° 2 ci-dessous) et *Un Jour, Ōishi Kuranosuke* de Akutagawa (5) ainsi que la chronique de Loti (10), *Les 47 Rōnin* de Soulié de Morant (12) et *Le peu civil Maître de Cérémonies* de Borges (13). Les autres textes, films et estampes feront l'objet d'exposés et d'études en cours.
Le seul ouvrage à acheter obligatoirement est le roman de Soulié de Morant (12).

Programme

Domaine japonais :

1. Chikamatsu Monzaemon, *Kenkō* et *L'Échiquier* (1710) (sur Madoc) ;
2. Miyoshi, Shōraku ; Namiki, Senryū ; Takeda, Izumo, *Kanadehon Chūshingura* (1748) (sur Madoc)
3. Dix séries d'estampes illustrant cette pièce, réalisées par les artistes suivants au XIX^{e} siècle : Eisen, Hiroshige (2 séries), Hokusai (3 séries), Kunisada, Masayoshi, Shun'ei et Yoshitora (sur Madoc).
4. Osaragi Jirō, *Les 47 Rōnins* [1927], Arles, Philippe Picquier, 2007 (extraits étudiés en cours)
5. Akutagawa Ryūnosuke, *Un Jour, Ōishi Kuranosuke* [1917], dans *La Vie d'un Idiot et autres Nouvelles* (sur Madoc)
6. Mizoguchi Kenji, *Les 47 Rōnins* (1941-1942), 214 mn (extraits visionnés en cours)
7. Inagaki Hiroshi, *Chūshingura* (1962), 207 mn (extraits visionnés en cours).

Domaine anglais :

8. Freeman-Mitford, Algernon, Bertram (Lord Redesdale), *The Forty-Seven Rōnins*, dans *Tales of Old Japan* (1871) (sur Madoc)
9. Thomas McClatchie, *Hayano Kampei* [1879], in *Japanese Plays (Versified)* (1890) (sur Madoc)

Domaine français :

10. Pierre Loti, "Les Tombeaux des samouraïs", dans *Le Monde illustré* (1888), puis dans *Japoneries d'automne* (1889)
11. Paul Anthelme Bourde, *L'Honneur japonais*, dans L'Illustration théâtrale, 1912 (étudié en cours)
12. George Soulié de Morant, *Les 47 Rōnin, le Trésor des loyaux Samurai, d'après les anciens textes du Japon* [1927], Budo éditions, éditions de l'Éveil, 2007 (à se procurer)

Domaine hispano-américain :

13. Jorge Luis Borges, *Le peu civil Maître de Cérémonies : Kotsuké no suké* (1933), dans *Histoire de l'Infamie. Histoire de l'Éternité* (sur Madoc)

Domaine américain :

14. Carl Rinsch, *47 Ronin*, 127 mn, 2013 (extraits visionnés en cours)

Mme Avignon : « L'infini seul est son objet » : splendeurs et misères de l'absolu musical aux XIX^e^ et XX^e^ siècles (1 groupe)

Descriptif

Sur le terreau du romantisme, la musique se voit doter d'un statut d'exception au sein de la hiérarchie des arts. Nantie d'une supériorité ontologique, elle devient une voie d'accès à l'infini, à l'absolu, à l'idéal. Pourtant, le revers de cette promotion remarquable n'est jamais loin. « *Cave musicam !* », écrira Nietzsche, fustigeant les langueurs wagnériennes. Avec pour toile de fond les désastres historiques du XX^e^ siècle, le soupçon d'une irresponsabilité morale et politique continue de peser sur l'art des sons, sans que l'écho des discours romantiques ait cessé pour autant de résonner.

Le cours articulera l'étude d'une œuvre qui concentre ces enjeux – le *Doktor Faustus* de Thomas Mann – et un parcours historique entrepris à travers la lecture de textes complémentaires, l'analyse de documents iconographiques, cinématographiques, et d'œuvres musicales.

Texte au programme

- Thomas Mann, *Le Docteur Faustus* [*Doktor Faustus*, 1947], traduit de l'allemand par Louise Servicen, préface de Michel Tournier, Paris, Le Livre de Poche.

Lectures complémentaires

- Honoré de Balzac, *Sarrasine. Gambara. Massimilla Doni*, Gallimard, « Folio ».
- Thomas Bernhard, *Le Naufragé* [*Der Untergeher*], Gallimard, « Folio »
- Alejo Carpentier, *Le Partage des eaux* [*Los Pasos perdidos*], Gallimard, « Folio ».
- Léonid Guirchovitch, *Têtes interverties*, Verdier, 2005.
- E. T. A. Hoffmann, « Kreisleriana », *Contes fantastiques III*, GF-Flammarion.
- Elfriede Jelinek, *La Pianiste* [*Die Klavierspielerin*], Seuil, « Points ».
- Franz Kafka, « Joséphine la chanteresse ou le Peuple des souris », *À la colonie disciplinaire et autres récits*, II, Actes Sud, « Babel ».
- Heinrich von Kleist, « Sainte-Cécile ou la Puissance de la musique », *La Marquise d'O.*, Gf-Flammarion.
- Pascal Quignard, *La Haine de la musique*, Gallimard, « Folio ».
- Léon Tolstoï, *La Sonate à Kreutzer*, Gallimard, « Folio ».

Mme Lombez : Introduction à l'histoire et aux pratiques de la traduction littéraire européenne de l'Antiquité à nos jours (1 groupe)

Descriptif

Si la littérature étrangère n'a jamais cessé d'enrichir la culture européenne, elle le doit majoritairement à l'activité inlassable menée par les traducteurs au fil des âges. La littérature comparée, dans son enseignement, se fonde d'ailleurs elle-même, en grande partie, sur l'étude de textes en traduction. Mais comment a-t-on traduit les grandes œuvres de la littérature mondiale que nous lisons en France ? « Translation », « imitation », « traduction littérale », « (in)fidélité » : autant de notions qui demandent à être explicitées et replacées dans des contextes culturels et socio-historique précis. Ce cours proposera un panorama des points de vue et des pratiques de la traduction littéraire occidentale depuis l'Antiquité gréco-latine jusqu'à nos jours, en s'appuyant aussi bien sur les propos des traducteurs eux-mêmes (préfaces et autres paratextes) que sur des exemples concrets de traductions et de retraductions en français d'œuvres littéraires majeures de la *Weltliteratur*. On s'intéressera à des textes et genres

variés (prose, poésie, littérature de jeunesse, Bible) ainsi qu'aux questions éditoriales liées au « marketing » des traductions (choix d'illustrations en couverture) et aux profils des traducteurs/traductrices à travers les siècles. Seront également discutées les modalités d'une « critique des traductions » dans le cadre de la pratique du commentaire comparé de textes traduits.

Les photocopies des textes étudiés seront fournies

Bibliographie indicative

BALLARD, M., *Histoire de la Traduction. Repères historiques et culturels*, Traducto, De Boeck, 2013.
BERMAN, A., *Pour une critique des traductions – John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.
ETKIND, E., *Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1982.
ECO, U*., Dire presque la même chose*, Grasset, Paris, 2007.
GUIDERE, M., *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain,* Traducto, De Boeck, 2008.
MESCHONNIC, H., *Poétique du traduire*, Lagrasse, Paris, 1999.
MOUNIN, G., *Les Belles Infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955.
STEINER, G., *Après Babel* (*Une poétique du dire et de la traduction*), Albin Michel, Paris, 1978.

Validation :

	1ère session						**2e session**					
	régime ordinaire				**D.A.**		**régime ordinaire**				**D.A.**	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée	60%		40% 4h		100% 4h				100% 2h		100% 2h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 44 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Expressions graphiques

Les étudiants en spécialisation Information-Communication suivent l'enseignement dédié « Expressions graphiques »

Tous les autres suivent les enseignements de Langue et civilisation de l'Antiquité

ECTS : 4 Coefficient : 4/30

Expressions graphiques et visuelles (pour Info-Com)

Volume horaire

TD de 24 h de TD (8 séances de 3 h hebdomadaires)

Mme Hébuterne

Le cours aborde dans une première partie la composition du message graphique à partir d'une approche esthétique et fonctionnelle. L'histoire du graphisme dans le XX^{e} siècle sera aussi évoquée. Dans un deuxième temps le cours abordera les principaux logiciels graphiques dans le but de familiariser les étudiants à la conception et à la réalisation de visuels.

OU

Langue et civilisation de l'Antiquité

Ces cours sont dispensés par le Département de Lettres anciennes (Secrétariat : bureau 109.6).

Les étudiants ont le choix entre plusieurs enseignements. Ils peuvent :
- poursuivre l'apprentissage du latin (niveau débutant ou niveau continuant) : **bloc langue et littérature latines**
- poursuivre l'apprentissage du grec ancien (niveau débutant ou niveau continuant) : **bloc langue et littérature grecques**
- choisir des enseignements liés à la littérature et à la culture des mondes antiques, sans langue ancienne : **bloc littératures et cultures antiques**

Remarques importantes

* Les étudiants qui ont suivi en L1 le cours « Langue latine débutant » ou le cours « Langue grecque débutant » (EC 2 de l'UE 23) ne peuvent pas choisir ***Langue et littérature latines*** ou ***Langue et littérature grecques.***
* Les étudiants qui ont pris ***Latin débutant, Langue et Textes A&B*** ou ***Grec débutant, Langue et Textes A&B*** en première année ont **deux** possibilités :
  - continuer à suivre le même enseignement en deuxième année
  - choisir les enseignements de **Littératures et cultures antiques.**

NB : Ceux qui abandonnent l'étude d'une langue ancienne ne pourront pas la reprendre en troisième année. Ils suivront forcément le cours général du niveau le plus simple (*Aspects de la littérature*

ancienne, 1 h 30 hebdomadaire, qui ne comporte pas l'étude de la langue). Il faut donc bien réfléchir à son choix, si l'on souhaite se présenter plus tard au CAPES ou à l'agrégation de Lettres modernes.

A. Langue et littérature latines

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer le CAPES ou l'agrégation de Lettres modernes.

Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :
- niveau ***« débutant »*** (suite d'*initiation au latin*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;
- ***niveau « continuant »*** (suite de *traduction et textes - Latin*), réservé à ceux qui ont fait du latin au collège et au lycée ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de latin dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

LATIN DÉBUTANT 4 LANGUE ET TEXTES (3 h 30 hebdomadaires) : cours de **M. Tronchet**

(suite du cours « initiation au latin » de L1)

- Manuel : Déléani et Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système*, Tome 1, éd. SEDES
- Dictionnaire : F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette (l'abrégé du Gaffiot n'est pas suffisant)

- **Niveau « continuant » :**

2 enseignements obligatoires :

LANGUE LATINE 4 CONTINUANT (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Maréchaux**

version latine et thème d'imitation.

ET

TEXTES LITTÉRAIRES LATINS (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Van Laer**

Texte au programme (ouvrage à se procurer) :
Ovide, *Les Amours*, Les Belles Lettres, Collection « Classiques en poche » (édition bilingue).

Les Amours d'Ovide permettent d'aborder l'élégie romaine, une poésie qui se veut brève et légère face à la solennité des genres majeurs que sont l'épopée ou la tragédie. En rupture avec l'idéologie augustéenne et avec les valeurs traditionnelles de Rome, l'élégie développe ce que l'on a pu appeler des « contre-valeurs » : refus de l'engagement politique et militaire, détestation du luxe, primauté de l'amour et de la poésie.
Par des jeux savants d'intertextualité ou de réécriture, Ovide mène avec virtuosité, dans *Les Amours*, une réflexion sur le genre élégiaque qui tend à la fois à le définir et à remettre en cause les frontières traditionnelles entre les genres.

B. Langue et littérature grecques

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer l'agrégation de Lettres modernes.
Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :
- niveau ***« débutant »*** (suite d'*initiation au grec 2*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;

- ***niveau « continuant »*** (suite de *traduction et textes - Grec 2*), réservé à ceux qui ont fait du grec au collège et au lycée ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de grec dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

GREC DÉBUTANT 4 LANGUE ET TEXTES (3 h 30 hebdomadaires) : cours de **M. Mineo**
(suite du cours « initiation au grec » de L1)
Manuel utilisé : *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Jean-Victor Vernhes, Paris, 1999.

- **Niveau « continuant » :**

2 enseignements obligatoires :

LANGUE GRECQUE 2 CONTINUANT (2 h hebdomadaires) : cours de **Mme Tresch**

Objectif :

- enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs.
- conforter ses connaissances grammaticales.
- se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

Traduction de textes de poésie (théâtre d'Euripide et de Sophocle, textes homériques)

Conseils préparatoires :

- pratiquer le "petit-grec" (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr).
- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

ET

TEXTES LITTÉRAIRES GRECS (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Tresch**

Objectif :

- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque.
- connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la *Théogonie* d'Hésiode et les chants homériques.
- enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de : l'*Iliade*, l'*Odyssée* (Homère) et la *Théogonie* (Hésiode).

Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent).
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

C. Littératures et cultures antiques

Ces enseignements concernent les étudiants qui n'envisagent pas de se présenter au concours de l'agrégation ni à l'épreuve orale « latin pour Lettres modernes » du CAPES et ne souhaitent pas acquérir une connaissance approfondie de la langue latine.

Littératures et cultures antiques comporte 2 enseignements :

- un enseignement **obligatoire** :

ASPECTS DE LA LITTÉRATURE ANCIENNE 2 (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Tirel**

Le cours se présente sous la forme d'un panorama du théâtre dans l'Antiquité abordé chronologiquement depuis ses origines jusqu'à sa condamnation à l'ère chrétienne. Tout au long de ce parcours seront présentés tour à tour les principaux auteurs et œuvres qui nous sont parvenus. Deux pièces feront également l'objet d'une étude plus approfondie : *Antigone* de Sophocle et *La Marmite* de Plaute, donnant ainsi l'occasion de réfléchir à la résonance de la culture antique au travers des littératures française et étrangère.

Afin de faciliter ce travail, les étudiants devront se procurer et lire attentivement une édition de chacune des deux pièces mentionnées ci-dessus. Celles qui serviront de référence pour la pagination sont les suivantes :
- Sophocle, *Théâtre complet*, présentation et traduction par Robert Pignarre, Garnier Flammarion, Paris, 1964.
- Plaute, *Théâtre complet*, tome I, édition et traduction par Pierre Grimal, Folio classique, Paris, 1991.

ET

- un enseignement **à choisir** parmi deux cours liés aux cultures de l'Antiquité :

PENSER L'HISTOIRE DANS L'ANTIQUITÉ (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Mineo**

Descriptif :

Il s'agira ici d'étudier la façon dont les Romains ont pensé et fabriqué leur histoire à partir d'exemples précis (Les origines et la fondation de Rome, la Proclamation de la République, la Prise de Rome par les Gaulois, etc.), en faisant intervenir les modèles littéraires et philosophiques dont les premiers historiens romains se sont inspirés.

Bibliographie :

Cornell, T.J. , *The Beginnings of Rome, from the Bronze Age to the Punic Wars*, c. 1000-264 av. J.C., OUP, 1996.
B. Mineo, Th. Piel, *Camille ou le destin de Rome*, Clermont-Ferrand, 2010
B. Mineo, Th. Piel, *Et Rome devint une république : 509*, Clermont-Ferrand, 2011
B. Mineo, "Archéologie de la Prise de Rome par les Gaulois", in *Les Premiers Temps de Rome, VI^e^-III^e^ siècle av. J.C . La fabrique d'une histoire,* (B. Mineo, Th. Piel éd.), Rennes, 2016, p. 165-202.

OU

MYTHOGRAPHIES (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Maréchaux**

Descriptif :

Ce cours de deux heures présentera et analysera quelques grands mythes.

1. Rappels théoriques : mythologie et mythographies ; l'allégorie et ses avatars.
2. Le monde mésopotamien : *Gilgamesh.*

3. Le monde indien : *le Mahabharata.*
4. Le monde iranien : l'*Avesta*, le *Livre des rois* de Ferdowsi, Hésiode et Ovide, chantres des âges de l'humanité.
5. Ovide, une Bible des poètes : Jupiter est un linguiste : le mythe de Lycaon.
6. Avatars de Phaëton dans l'histoire de l'édition ovidienne (15e-17e siècle).
7. « Narcisse et la branche cassée » (M. Edwards).
8. De la statue animée à l'homme dieu : Talos, Pygmalion, Prométhée, Arachné, Héraclès. Histoire des cyborgs. Étude des films *Robocop, Atomic Cyborg, Edward Scissorhands, 300. Homo deus* et le transhumanisme.

Validation :

	1ère session						**2e session**					
	régime ordinaire				**D.A.**		**régime ordinaire**				**D.A.**	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Langue et textes débutant 4*			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
Langue continuant*			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
Textes littéraires*				100%		100%				100%		100%
Aspects litt ancienne			100% 2h		100% 2h				100% 2h			100% 2h
Penser l'hist dans l'antiquité			100% 2h		100% 2h				100% 2h			100% 2h
Mythographies			100% 2h		100% 2h				100% 2h			100% 2h
Expressions graphiques et visuelles		100%			Pas de DA				100% 1h		Pas de DA	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité
* Latin ou grec

UE 45 : Langue vivante et ouvertures professionnelles

Cette UE se compose de deux EC

ECTS : 4 Coefficient : 4/30

EC 1 : Langue vivante

Organisation et volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

Les cours de Langue vivante sont dispensés par le Département de Lettres modernes **OU** par la Faculté des Langues.

Le Département de Lettres modernes vous propose le choix entre :

- **Anglais : Mme Paris (2 groupes)**

  Descriptif

  Tales and Rewritings of Tales.
  Un recueil sera fourni en début de semestre.

  Validation : contrôle continu oral et écrit (50 %) et examen terminal (50 %).
  D.A. : examen 100 %
  La participation orale sera prise en compte dans la validation du contrôle continu.

- **Allemand : Mme Terrisse et Mme Le Touze**

  Descriptif

  Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale, mené sous la houlette de Mélanie Le Touze. Vous parcourrez des villes en Allemagne à la rencontre de leurs histoires et leur diversité. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la version, tout en passant par des jeux de rôles, des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

  La seconde, organisée par Bénédicte Terrisse, sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus de la littérature de RDA.

- **Espagnol : Mme Madec**

  Descriptif

  Les deux heures hebdomadaires sont consacrées, d'une part, à l'approfondissement des connaissances linguistiques et, d'autre part, à l'acquisition des techniques de l'explication de texte. Les documents étudiés sont représentatifs des grands courants littéraires espagnols et latino-américains des XIX^{e}, XX^{e} et XXI^{e} siècles.

Par exemple, voici quelques-uns des thèmes ou courants littéraires susceptibles d'être abordés pendant l'année : le romantisme, le réalisme, la génération de 98, la génération de 27, le roman de l'après-guerre, le roman contemporain, le conte fantastique, les romanciers sud-américains des années 70.

Contenus culturels
- Approche méthodique des grands textes de la littérature au travers de commentaires argumentés et de traductions.
- Compréhension du discours littéraire et étude de sa mise en œuvre (conventions d'écriture, rhétorique du texte, diversités linguistiques …).
- Méthodologie de la traduction.

Contenus langagiers
- Renforcement de l'appropriation de la langue (grammaticalité, idiotismes, richesse lexicale).
- Argumentation structurée, à l'écrit comme à l'oral, en langue étrangère.

Vous avez également la possibilité de suivre les cours de Langue vivante suivants. Ils sont dispensés par la Faculté des Langues et Cultures étrangères (FLCE) :

Italien non débutants **Russe**

ET

EC 2 : Ouvertures professionnelles

Organisation et volume horaire

1 TD de 12 h

Enseignement organisé par le SUIO

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus.
- Savoir trouver l'information sur les formations, les secteurs, les métiers
- Réaliser une enquête métier
- Exposer les résultats de l'enquête au groupe TD
- Connaître les outils et méthodes pour chercher un stage
- Possibilité de faire un stage volontaire

Modalités :
- 12 h TD en face à face

A ce module s'ajoute la validation de l'UE Ouvertures professionnelles par le déblocage d'1 ECTS à l'issue du S6, sous condition de l'obtention des 6 points valorisant la participation de l'étudiant à des événements ou actions validées par la composante au préalable.

Validation :

	1ère session						**2e session**					
	régime ordinaire				**D.A.**		**régime ordinaire**				**D.A.**	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Langue vivante*	25%	25%	50% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Ouvertures professionnelles	100%				Dossier		Dossier				Dossier	

* Anglais, Allemand ou Espagnol

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 46 : Options (selon spécialisation)

Organisation

2 EC selon spécialisation

Par souci de cohérence, la spécialisation choisie choisie au 4e semestre (UE 46) devra, sauf exception, faire suite à celle du 3e semestre (UE 36).

L'enseignement de sport peut être substitué à l'EC 2 dans toutes les spécialisations.

ECTS : 5 Coefficient : 5/30

Spécialisation Approfondissement littéraire

EC 1 : Ancien Français et Stylistique pour les concours

Volume horaire

30 h de TD (2 h 30 / semaine)

Mme Charles

Descriptif

Ce cours s'adresse aux étudiants qui envisagent de se présenter aux concours d'enseignement, ainsi qu'aux étudiants désireux d'approfondir leurs compétences en ancien français et en stylistique. Environ douze heures seront consacrées à l'apprentissage de l'ancien français. On s'exercera à l'exercice de la traduction : seront abordées à cette occasion des questions de lexicologie, de syntaxe et de phonétique. Dix-huit heures environ seront consacrées à la stylistique : il s'agira d'initier les étudiants à certaines grandes notions de cette discipline, à travers un choix de textes allant du XVIe siècle à l'époque contemporaine.

Bibliographie indicative

Geneviève Joly, *L'Ancien français*, Paris, Belin, 2004.
Dominique Maingueneau, *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Armand Colin, 2015.
Claire Stolz, *Initiation à la stylistique*, Ellipses, 2006.

ET

EC 2 : Les paralittératures

Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine).

Mme Avignon : La littérature du dernier rayon : regards sur le paralittéraire

Descriptif

Romans de gare, sagas de science-fiction, romances à l'eau de rose, épopées spatiales, cycles d'heroic fantasy… Ces genres réputés « mineurs » ou « commerciaux » sont généralement tenus pour quantité négligeable par les spécialistes de littérature : cantonnés dans une sorte de sous-système des lettres,

loin des grandes œuvres et des grands auteurs, ils sont ce que les « séries B » ou les « séries Z » sont au cinéma d'auteur. Regardées avec une pointe de condescendance, ces œuvres « faciles » dans lesquelles l'ambition littéraire cède le pas au pur plaisir de la lecture (et au bénéfice commercial que ce plaisir laisse entrevoir !) constituent pourtant la masse de la production d'une époque, et sans doute sa partie la plus énergique et la plus vivante… En cela, elles sont des instruments précieux pour comprendre le fonctionnement même de l'institution littéraire, fondé sur une dialectique constante entre lignes hautes et lignes basses, centre et périphérie.
Une bibliographie détaillée sera distribuée au début du cours.

OU

Spécialisation Professorat des Ecoles

EC 1 : Mathématiques

Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine).

Mme Burguin-Gleize

Descriptif

Rappels de mathématiques (arithmétique et géométrie élémentaire).

ET

EC 2 : Littérature de jeunesse (texte et image) et Histoire

Volume horaire

Deux TD de 12 h chaque

Mme Huchet : L'album dans la littérature de jeunesse

Descriptif

Il s'agira de faire découvrir aux étudiants l'univers de la littérature de jeunesse : son histoire, ses genres et ses formes, son rapport complexe avec la littérature générale, ses figures (auteurs, illustrateurs) et ses personnages, son importance dans l'espace éditorial.
Il s'agira également de donner des clés pour lire les ouvrages de littérature de jeunesse : lecture(s) de l'image, compréhension des différents rapports entre le texte et les images, notion de lecteur-cible, de livre-miroir…
Les cours alterneront avec des phases de travail en groupes sur des ouvrages emblématiques de la littérature de jeunesse (album de la petite enfance à l'adolescence, roman, recueil de poèmes, pièces de théâtre contemporaines).

L'évaluation se fera sous la forme d'un exposé, écrit ou oral, sur un auteur et un ouvrage de cet auteur.

M. Stenger : Histoire

Descriptif

Nous étudierons quelques grands thèmes de l'histoire de France figurant au programme du concours de recrutement de professeurs des écoles :

L'Antiquité : Les Gaulois, la romanisation de la Gaule et la christianisation du monde gallo-romain.
Le Moyen Âge : Après les invasions, la naissance et le développement du royaume de France. Les relations entre seigneurs et paysans, le rôle de l'Église. Conflits et échanges en Méditerranée : les Croisades, la découverte d'une autre civilisation, l'Islam.
Les Temps modernes : Le temps des Découvertes. La Renaissance : les arts, quelques découvertes scientifiques, catholiques et protestants. Louis XIV, un monarque absolu. Les Lumières.

OU

Spécialisation Métiers du livre

EC 1 : Du livre à la tablette (Histoire du livre II)

Volume horaire

24 h de TD par semestre (2 h / semaine).

Mme Renard

Descriptif

E-book, livre électronique, ouvrage augmenté ou homothétique, les termes sont nombreux pour désigner la nouvelle forme du livre à l'heure du numérique. Avec un accroissement régulier ces dernières années de l'offre et de la demande, le livre numérique est devenu un objet incontournable, aussi passionnant que conflictuel. Cette U.E. aura pour objectif de dresser un panorama des problématiques actuelles du domaine à l'échelle nationale et internationale: état des lieux de l'offre, enjeux techniques (numérisation, enrichissement, pérennisation), législatifs (droit d'auteur, prix unique, débats autour d'une TVA réduite) mais également professionnels. En effet, le passage à un nouveau support induit inévitablement des modifications en terme de pratique pour les différents acteurs du livre (éditeurs, bibliothécaires, libraires) et leur demande d'acquérir de nouvelles compétences qui, pour certaines, restent encore à définir. Il s'agira également d'observer le bouleversement culturel que constitue la lecture sur écran, ce, tant d'un point de vue sociologique que politique (publics concernés et fracture numérique, développement et structuration de réseaux, orientation des politiques publiques...).

ET

EC 2 : Les paralittératures

Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine).

Mme Avignon : La littérature du dernier rayon : regards sur le paralittéraire

Descriptif

Romans de gare, sagas de science-fiction, romances à l'eau de rose, épopées spatiales, cycles d'heroic fantasy… Ces genres réputés « mineurs » ou « commerciaux » sont généralement tenus pour quantité négligeable par les spécialistes de littérature : cantonnés dans une sorte de sous-système des lettres, loin des grandes œuvres et des grands auteurs, ils sont ce que les « séries B » ou les « séries Z » sont au cinéma d'auteur. Regardées avec une pointe de condescendance, ces œuvres « faciles » dans lesquelles l'ambition littéraire cède le pas au pur plaisir de la lecture (et au bénéfice commercial que ce plaisir laisse entrevoir !) constituent pourtant la masse de la production d'une époque, et sans doute sa partie la plus énergique et la plus vivante… En cela, elles sont des

instruments précieux pour comprendre le fonctionnement même de l'institution littéraire, fondé sur une dialectique constante entre lignes hautes et lignes basses, centre et périphérie.
Une bibliographie détaillée sera distribuée au début du cours.

OU

Spécialisation Information et Communication

EC 1 : Atelier création sonore

Organisation et volume horaire

1 TP de 28 h
Le nombre d'étudiants est limité à 24. **Les D.A. ne sont pas admis**.

Descriptif

Cet atelier vise l'initiation aux techniques radiophoniques : la maîtrise de la prise de son et d'un outil logiciel de montage forme l'ossature technique de l'apprentissage, qu'il s'agisse d'un reportage, d'une capsule sonore, ou d'un micro-documentaire audio. Les différentes phases du projet seront abordées, depuis sa définition jusqu'à sa mise en ondes. Il aura lieu sur une période de vacances.

ET

EC 2 : Théories de la communication

Volume horaire

1 CM de 14 h

M. Le Guern

Descriptif

Ce cours constitue une initiation aux principales théories qui définissent le champ de la communication. Nous nous intéresserons en particulier aux approches théoriques de la réception, des usages et des publics, ainsi qu'aux analyses consacrées aux industries culturelles et aux formes populaires de la culture.

Suggestion de lecture :

A. Mattelart et M. Mattelart, *Histoire des théories de la communication*, Repères, La Découverte, 2010.

Sport 2

Le statut de ce cours est particulier : il ne rentre pas dans le cadre d'une spécialisation, mais peut se substituer à un enseignement d'EC 2 de l'UE 46 quelle que soit la spécialisation.

Ces cours sont dispensés par le SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives). Ils ont lieu le lundi après-midi, le vendredi matin ou le vendredi après-midi (informations au tableau d'affichage « sport » de votre UFR).

Module de 24 h comprenant de la pratique physique et des enseignements théoriques en rapport les activités proposées : badminton, danse contemporaine, salsa, condition physique, volley-ball, escalade,

gym tonique, jujitsu, gestion du stress, VTT, boxe française, aviron, yoga. La liste précise et les contenus par activités sont disponibles au secrétariat du SUAPS (3 bd Guy Mollet).

ATTENTION : Inscription en 1er lieu à votre scolarité puis dans un 2e temps au secrétariat du SUAPS pour le choix de l'activité ; le nombre de places par activité est limité et la présence en cours est obligatoire.
Les cours sont ouverts à tous niveaux de pratique.

Validation :

	1ère session						**2e session**					
	régime ordinaire				**D.A.**		**régime ordinaire**				**D.A.**	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Ancien français Styl pour concours	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Math et Histoire	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Du livre à la tablette	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Atelier création sonore		100%			Pas de DA			100%			Pas de DA	
Littérature jeunesse	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Les paralittératures	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Théories de la communication	100%				Pas de DA				100% 1h		Pas de DA	
Sport 2	Voir STAPS											

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiants de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :
– Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
– Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
– Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
– Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

1. Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation.
Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :
– un redoublement de droit de chaque année d'études ;
– le président de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.
Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci–dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

2. Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.
Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.
Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (1er semestre : début janvier – 2e semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.
Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.
La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription **automatique**. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

3. Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels…).
Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès–verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès–verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. Le président de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).
Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.
En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

4. Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraine la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.
Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.
Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu et **au vu d'un justificatif**, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

5. Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

• Une **unité d'enseignement (UE)** est acquise :
– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;
ou
– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

• Un **élément constitutif** d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

• Une **année d'études** est validée :
– dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;
ou
– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

• À défaut de la validation de l'année, un **semestre** est validé :
– dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;
ou
– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

• La **compensation** est donc possible aux différents niveaux suivants :
– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.
Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :
- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;
- à l'issue de la session de rattrapage.

Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.
Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiants qui ont **obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC** à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.
Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE validée est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.
Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20
Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1e session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, **vous ne repassez rien**.

Si à l'issue de la 1e session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser **impérativement** tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. **Attention** : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car c'est la **moyenne de l'EC qui compte**. Une absence à la 2e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : **EC 1** : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20
EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20
Dans ce cas, **vous repassez l'examen** de l'EC 1, **même si vous avez eu 16/20 à cet examen**, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. **Mais vous ne repassez pas l'EC 2.**

ECTS

Les crédits ECTS (*European Credits Transfert System* : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.
Les crédits ECTS ne correspondent pas à une évaluation graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

6. Progression – redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.
A la fin du 1er semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision du Président de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.
Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.
En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.
L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.
Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

7. Jury

Un jury est nommé par année d'études.
Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. le chapitre concerné). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.
Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.
Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.

8. Délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.
Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.
La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme (en L3, moyenne générale des semestres 5 et 6). Les mentions suivantes sont accordées lors de la validation de l'année :
– Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention Assez Bien
– Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention Bien
– Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention Très Bien

Passage en M1 : La totalité des trois années de licence doit être acquise pour permettre une inscription en Master 1.

9. Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.
Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants.

La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

10. Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :
- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (*cf. infra*). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :
- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.